

INTERCOMMUNALITÉ DE LA MONTAGNE NOIRE

# Aide à la personne : le CIAS, un service incontournable

Le Centre intercommunal d'action sociale est confronté à une hausse des demandes, du nombre de bénéficiaires et à un manque d'effectif.

Les responsables du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la Montagne Noire, qui couvre le territoire montagnard, s'occupent de plus de 6 000 habitants de 23 communes et villages. Le Service d'aide à domicile (SAAD) et le Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) se répartissent les actions.

Placé sous la responsabilité du président de l'intercommunalité, Cyril Delpech, la délégation de la commission a été donnée au vice-président de l'organisme,

Paul Griffé, la direction des services administratifs à Isabelle Fantin, qui a la charge du SIAD, et à Anne Roger, responsable du service d'aide à domicile.

La machine est bien huilée comme le SAAD où 30 aides à domicile se partagent les services auprès des personnes âgées, handicapées ou simplement pour les gestes simples de la vie quotidienne. « On est passé en trois ans de 26 000 heures à 32 000 heures de service. Nous sommes en nette progression hors Covid. Maintenant, on bute sur une réalité, celle d'avoir du mal à embaucher dans la profession. Notre souci est d'arriver



▶ L'équipe d'encadrement du CIAS met tout en œuvre pour satisfaire les besoins des habitants.

à combler les besoins des familles et notamment des personnes âgées. Il y a quelques années, notre souci était de trouver des bénéficiaires, maintenant, c'est le contraire », précise le président de la commission.

**32 000 heures de services d'aide à domicile**

« Pour cette tâche, ce sont 40 professionnels qui sont déployés à domicile pour 225 personnes aidées en 2020. Les demandes d'aide peuvent émaner du Département, avec une prise en charge à part, des caisses de retraite et des assurances complémentaires des bénéficiaires », explique Anne Roger. Les critères de l'aide sont simples. « Toute personne y a droit à partir du moment où il y a perte de l'autonomie. La plupart sont des personnes âgées, mais il arrive que la prise en charge s'adresse à des mamans qui ont besoin d'aide, le temps de se remettre, ou encore d'autres personnes qui ont un besoin ponctuel. Mais le plus gros de notre travail

est avec la personne âgée », assure la responsable communautaire. Un constat confirmé par Paul Griffé qui met l'accent sur le retour d'hospitalisation, souvent délicat pour les malades et la famille.

L'autre volet du CIAS de la Montagne Noire est dirigé vers les services de soins à domicile, financé par la complémentaire santé ou par les caisses de retraite. Trente-neuf

places à domicile avec équivalents onze aides-soignantes réparties sur des temps partiels, concernent cette activité validée par l'Agence régionale de santé (ARS).

« Notre taux de remplissage est de plus de 102 % ; mais peu y pensent, comme dans le cas d'hospitalisation où la personne doit rencontrer une assistante sociale, et qui n'a pas toujours l'info qui convient. C'est pour cela qu'on a créé des référents dans

chaque commune pour remonter les informations et contacter les personnes dans le besoin pour faciliter des retours plus confortables », attestent le président et Isabelle Fantin. « Ces prises en charge peuvent être mises en place rapidement et organiser le planning des aides ménagères », confirme Anne Roger.

Certes, le manque de personnel est un problème à ne pas négliger. Y remédier, ce n'est pas simple. Les demandes à Pôle emploi n'ont pas trouvé

preneurs et preneuses, même si aucune qualification particulière n'est requise.

Sur 23 communes, cela représente près de 615 000 € de salaires et de charges : « C'est de l'emploi sur le territoire et on est en progression », précisent Paul Griffé et son équipe, qui préparent une nouvelle organisation pour optimiser les financements et les services.

**615 000 € de salaires et charges**

ALZONNE

## Football : un robot pour tracer le terrain

Régulièrement les agents municipaux tracent le terrain de football, en posant d'abord les piquets, les cordes, puis enfin en utilisant une machine à main pour déposer la peinture. Ce travail dure au minimum une matinée. Un temps qui n'est pas destiné à d'autres actions d'entretien communal. C'est en présence de l' élu Bernard Gieules, Stephan et Guillaume, agents communaux, qu'une présentation d'un robot traceur de terrain a pu avoir lieu.

■ Démonstration

Sandra Lagravere de l'entreprise Géo trace, qui s'est déplacée avec son surprenant robot, a effectué une démonstration en condition réelle au stade municipal. Le robot, conduit par GPS en compagnie de la programmatrice, se déplace au pas de l'homme sur un schéma déjà établi, car tous les terrains de football sont identiques dans leurs mesures. Cet extraordinaire appareil suit au centimètre près les données que lui envoie le satellite. Sa consommation de peinture est



▶ Élu et techniciens découvrent le travail de l'engin. Ci-dessous, Sandra Lagravere règle la balise GPS.

particulièrement raisonnable et seulement un contenu du petit réservoir a suffi au marquage du stade.

Cet étonnant engin semble en un instant perdre ses repères, il n'en est rien : le voilà parti pour marquer point de penalty et zone gardienne devant les cages !

Environ une heure après son démarrage et un nettoyage rapide, il réintègre le véhicule utilitaire nécessaire à son

transport. La responsable de l'entreprise précise par ailleurs que ce robot trace également les stades de rugby et même sur des programmations spécifiques des zones d'entraînement définies avec les coachs sportifs. L'entreprise peut aussi se déplacer pour effectuer un marquage de manière régulière, une solution gain de temps qui pourrait intéresser la commune.



ARAGON

## Pour l'arrivée de la fibre...



▶ Câblage à l'échelle ou en nacelle.

Le câblage avance avec des moyens divers. Et des photos extraordinaires à partager ! Parce que certaines rues, trop étroites, ne permettent pas l'accès facile et aisé sur les façades, il faut alors utiliser des moyens très modernes ou la bonne vieille échelle. Modernité fait donc toujours lien avec ancienneté !



SAINT-MARTIN-LE-VIEIL

## Il était une fois le pique-faux

Le pique-faux ou *pique-daillo* en patois, a servi pendant des générations à nos ancêtres. Le pique-faux était utilisé par les agriculteurs et les ouvriers, qui travaillaient dans les champs pendant la saison du fauchage de la luzerne et autres cultures. La faux était largement utilisée et, avec l'usure du fil de la lame, il fallait procéder à marteler l'angle d'attaque du métal. Le pique-faux planté dans la terre, le cultivateur, avec l'aide du marteau, redonnait le tranchant nécessaire. La pierre à aiguiser venait parachever le travail. Pour affûter la lame, le processus est simple. Il faut se saisir de la pierre à eau et la faire glisser sur la lame. Le mouvement doit être effectué du haut vers le bas. L'utilisateur doit effectuer le mouvement simplement, sans forcer. Sur le fil de la lame, plusieurs passages doivent être effectués.



▶ Le pique-faux.



▶ Corne pour logement de la pierre à aiguiser. Photos RS

■ Un outil ancestral L'histoire de la faux date de plusieurs siècles, déjà. Il faut remonter jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle pour trouver des traces d'utilisation de cet outil. Servant à couper les herbes, la faux est très vite rentrée dans les usages. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle prend même une place importante dans le cadre de la récolte des céréales. Avec l'industrialisation et les apparitions de machines performantes, telles que les tracteurs, l'utilisation de la faux s'est peu à peu raré-

fiée au profit d'autres outils. Néanmoins, il existe encore aujourd'hui des agriculteurs qui s'en servent. Pendant le fauchage, l'utilisateur ne doit jamais se pencher. Par contre, il peut régler la hauteur de sa faux au niveau de ses cuisses.

L'utilisateur ne doit absolument pas faire pivoter son buste pendant le fauchage, ses bras doivent être les seuls à pivoter afin de permettre à la faux d'agir dans un rayon précis.

BROUSSES-ET-VILLARET

## Vide-greniers de l'ASEBV-11

L'Association de sauvegarde des églises de Brousses-et-Villaret (ASEBV-11) organise, le dimanche 13 juin, un vide-greniers au Villaret, à partir de 7 h. Tarifs : 2 € le mètre ou 8 € les 5 mètres. Buvette et restaura-

tion rapide sur place. ▶ Réservations au 04 68 26 45 48 ou au 04 68 26 61 89 (après 20 heures). Port du masque obligatoire. En cas de mauvais temps, replis au foyer de Brousses.